



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Montréal, le 13 septembre 2019

**Aux locataires des habitations Lafond
3505, avenue Laurier Est**

Entreposage des triporteurs et des quadriporteurs : projet retardé

Chers locataires,
Chères locataires,

En 2018, l'OMHM a consulté plus de 100 propriétaires de triporteurs et de quadriporteurs pour évaluer les options de rangement **sécuritaires** de ces véhicules. Plusieurs pistes de solution ont été retenues lors de rencontres auxquelles certains d'entre vous ont participé.



Nous vous rappelons qu'un local au sous-sol de votre immeuble a été aménagé **temporairement pour entreposer les triporteurs et les quadriporteurs :**

- ✓ **Ce local est communautaire. Il est accessible à tous les locataires qui ont la clé de l'entrée principale de l'immeuble.**
- ✓ **On peut y entreposer une dizaine d'appareils.**
- ✓ **On y trouve une seule prise électrique. Vous devrez la partager pour recharger vos appareils.**

Comme nous vous l'avions annoncé, nous avons travaillé sur des plans et devis pour améliorer le confort, l'utilisation et l'accessibilité du local communautaire. Nous avons lancé les appels d'offres.

Explosion des coûts

Or, depuis quelques mois, nous vivons une situation inédite : le nombre de chantiers a explosé à Montréal; ce qui engendre une rareté de la main-d'œuvre. Cette rareté ainsi qu'une augmentation du coût des matériaux ont fait exploser les coûts des travaux. Comme tout bon gestionnaire de fonds public, l'OMHM doit toujours s'assurer d'avoir les meilleurs prix pour une qualité irréprochable.

Les plans et devis pour réaliser les projets doivent être revus et les appels d'offres relancés, ce qui retarde les travaux et empêche de les commencer en 2019.

Les suites

Nous vous informerons de l'évolution du dossier. Soyez assurés qu'une rencontre d'information sera organisée dès que nous pourrons démarrer le chantier.

Merci de votre compréhension!

**Des questions
concernant le
chantier?**



Marc Sédillot

Agent de liaison

514 868-3077
